



VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Un nouveau conciliateur de justice propose des permanences en mairie de Lavilledieu.

Monsieur SLISINGUER Pascal

Conciliateur de justice

Cour d'appel de Nîmes

Tribunal Judiciaire de Privas

Vous pouvez prendre rendez-vous directement par mail à :

pascal.slisinguer@conciliateurdejustice.fr

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué par la justice.

Depuis le **1^{er} octobre 2023**, **il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable** avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas **5 000 €**.

Informations complémentaires : **service-public.fr**
